

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Objet : Installation du conseil d'administration du CCAS

#### Exposé :

Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Saint-Rémy est installé à compter de la présente séance.

Le conseil d'administration est composé comme suit :

- Présidente de droit : Madame le Maire, Florence PLISSONNIER

Membres désignés par le conseil municipal :

- Françoise FAUTRELLE
- Pascale DESRAY
- Chantal FATTIER
- Pierre COLIN

Membres nommés par le maire :

- Jacques LAMBERT, représentant les associations de personnes âgées et de retraités.
- Jean-Baptiste GOUYON, représentant les associations de personnes handicapées.
- Catherine REY-FINCK, représentant les associations familiales.
- Ibrahima BATHILY, représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

#### Visa :

- Vu le code de l'action sociale et des familles
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2026 désignant les membres du conseil d'administration représentant la commune.
- Vu les arrêtés du Maire portant nomination des membres représentant les associations et organismes œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'installation du conseil d'administration du CCAS pour la durée du mandat,

#### Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- INSTALLE, à compter de la présente séance, les membres nommés ci-dessus.

**Vote :** POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER

Présidente du CCAS



